



Sommaire

p. 2 : Brèves du Conseil Municipal

p. 12 : La vie de la commune

p. 26 : La vie numérique

p. 27 : Calendrier des animations 2025



Le mot du Maire

Alain Brombin

Madame, monsieur,

Nous arrivons au terme d'une année qui a connu des événements dramatiques majeurs. Les conflits armés se poursuivent avec leur lot de victimes et de destructions massives. Des inondations majeures ont endeuillé et dévasté des régions entières en France et en Espagne notamment.

Ces phénomènes climatiques extrêmes sont de plus en plus fréquents. C'est bien sûr la conséquence directe du changement climatique. Mais cette vulnérabilité est aussi la conséquence des choix collectifs passés en matière d'urbanisme. Nous devons garder à l'esprit que ces bouleversements sont également accentués par l'artificialisation des sols qui réduit l'infiltration directe et vient surcharger les réseaux d'eau pluviale lors des fortes pluies.

Sobriété foncière et développement équilibré de notre village à un rythme raisonnable, tel est le cap que nous défendons pour notre commune depuis que vous nous avez confié la responsabilité des affaires municipales. L'objectif premier est de créer les conditions du "bien vivre à la Vicomté sur Rance". Pour cela chacun doit "y mettre du sien". Cela passe en priorité par le respect de règles qui fondent la vie en collectivité avec le souci de l'autre, mon semblable.

2024 s'achève avec son lot de bonheur et de misère comme l'on dit. C'est là, certes, le cours de l'existence mais nous pouvons sortir de cette forme de résignation en agissant à l'endroit où l'on vit et en investissement le quotidien. "L'action libère, l'action vivifie, l'action récompense."

« La plupart de nous vivons dans notre tête, ressassant soucis, échecs passés et catastrophes futures. Le toucher d'une main bienveillante nous ramène dans le monde présent et nous aide à être de nouveau en phase avec la réalité ». Madame de Maintenon

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite de passer de belles et bonnes fêtes de fin d'année.



Samedi 11 janvier 2025 - 10h30 - Salle des Fêtes

Voeux du maire

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2024 - N°16

Directeur de publication : Alain Brombin

Conception : Vincent Pieplu, Nohemy Adrian

Rédaction : Associations, équipe enseignante, municipalité de La Vicomté sur Rance

Création & Réalisation : Municipalité

Photos : Associations, Ecole, Municipalité, Canva

Impression : helloprint.fr

Publication imprimée sur papier recyclé en 650 exemplaires

Brèves du Conseil municipal - 19 septembre 2024



Attribution des subventions aux associations pour 2024

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS VOTEES EN 2023	SUBVENTIONS DEMANDEES EN 2024	PROPOSITIONS 2024
Amicale Laïque	2 000 €	2 000 €	2 000 €
ASCV			
Comité des fêtes	500 €	300 €	300 €
Rance Coëtquen foot			
Les copines et les copains (association pour la sauvegarde des carrelets)	300 €	400 €	400 €
Rance environnement	0 €	700 €	400 €
ABVAL	150 €		
Steredenn (Espace femmes)	250 €		250 €
Protection Civil	250 €		250 €
Soleil et sourire	100 €		100 €
Solidarité pays de Dinan (alimentaire)	100 €		100 €
Galina'C	100 €		
AFM TELETHON	100 €		100 €
SNSM	100 €		100 €
Le secours populaire	100 €		100 €
La croix rouge française	100 €		100 €
Le secours catholique	100 €		100 €
Rêve de clown	100 €		100 €
France Adot 22	50 €		50 €
Délégation Départementale et l'Educ Nationale	50 €		50 €
APF France Handicap	50 €		50 €
La Turbine			
AASPCE (soins palliatifs côte d'Emeraude)	50 €		50 €
Association Régeard (handicap)	100 €		100 €
CIDFF droit des femmes et familles			
Boromo rance Frémur			
ADSM22			
ADMR Penthièvre Argenon			
Ligue des droits de l'homme			
La maison escargot (handicaps)			
Banque Alimentaire			
MFR Hédé			
France rein Bretagne			
Visite des malades Etbs hospitaliers			
Adapei Nouvelles (handicap – autonomie)			
Restaurant du cœur	100 €		100 €
Association des mutilés de la voix			
Association lutte contre la mucoviscidose			
Eaux et rivières de Bretagne			
Association lutte contre la leucémie			
Ligue contre le cancer			
Solidarité Paysans			
Piégeage des frelons asiatiques PPF			
Ligue de l'enseignement lire et faire lire			
AFSEP (scléroses en plaques)	0		
	4 750 €		4 800 €

Devis pour la réparation de la roue du Moulin du Prat.

Monsieur Didier RAULT, délégué à la culture et au patrimoine, expose au Conseil Municipal la nécessité de faire remplacer la roue du Moulin du Prat. A ce titre, 3 devis ont été réalisés.

- Moulins Patrimoines, située dans le 50 à Lengronne, pour un montant de 29 500€ HT soit 35 400€ TTC (dépose, fabrication, pose d'une nouvelle roue)

- Entreprise Croix, située dans le 49 à Val d'Erdre-Auxence, pour un montant de 32 207,06€ HT soit 38 648,48 € TTC
- SAS Morio Gilles, située à Plerneuf pour un montant de 26 500€ HT soit 31 800€ TTC

Après avoir entendu ces propositions, les conseillers municipaux décident de retenir, à l'unanimité, l'entreprise Moulins Patrimoine pour un montant de 35 400 € TTC

Devis du Syndicat Départemental d’Energie pour la rénovation de 29 foyers

Un devis du Syndicat Départemental d’Energie des Côtes d’Armor a été reçu le 25 juin 2024 concernant la rénovation de 29 foyers Fonds Vert diverses adresses pour un montant estimatif de 29 160€ TTC. Les travaux seront effectués avant la fin de l’année. Monsieur Vincent BERTHELOT précise que le reste des foyers seront changés l’année suivante. La commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la TVA et percevra de notre commune une subvention d’équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE 22 le 20 décembre 2019 d’un montant de 13 050.00€.

Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d’ingénierie au taux de 8%, en totalité à la charge de la collectivité, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement du SDE 22. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve la proposition de rénovation de 29 foyers faite par le SDE 22 pour un montant de 13 050.00€ TTC.

Tarification repas cantine année scolaire 2024/2025

Tarifs proposés, à compter du 1^{er} octobre 2024 :



CANTINE	QUOTIENT FAMILIAL		
	Jusqu’à 600.00€	De 601 à 900.00€	A partir de 901.00€
2 premiers enfants	0.98€	3.80€	3.90€
A partir du 3 ^{ème} enfant	0.98€	3.75€	3.85€

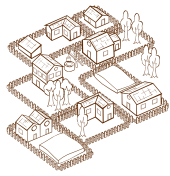
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité AUTORISE l’augmentation des tarifs de la cantine scolaire de 0,15 €, comme indiqué dans le tableau ci-dessus pour l’année scolaire 2024-2025, à compter du 1er octobre 2024.

Nouvelle tarification visite du Moulin du Prat à compter du 01/01/2025

Monsieur Didier RAULT, délégué à la culture et au patrimoine, propose d’augmenter les tarifs de visite du Moulin du Prat à compter du 1er janvier 2025 comme mentionnés ci-dessous :

	Tarifs applicables depuis le 01/04/2021	Proposition de tarifs à compter du 01/01/2025
Individuel + 12 ans	4,00 €	5,00 €
Etudiants – Handicap	3,00 €	4,00 €
Groupe de 10 à 20 personnes	3,00 € / personnes	4,00 € / personnes
Groupe à partir de 21 personnes	Identique groupes de + 10 pers	Identique groupes de + 10 pers
Prestation pain (groupes scolaires jusqu’à 25 enfants)	160,00 €	
Prestation goûter (groupe de 10 à 20 personnes)	3 € (visite) / personne + 3,50 € (goûter) / personne Soit 6,50€ / personne	
Prestation goûter (groupe à partir de 21 personnes)	Identique groupes de + 10 pers	

Il précise que ces tarifs n’ont pas évolué depuis 2021 et qu’ils restent modestes. Aucune prestation pain et gouter n’ont été demandées cette année. Par conséquent, ces tarifs ne seront pas reconduits pour 2025. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité APPROUVE les tarifs 2025 de visite du Moulin du Prat proposés ci-dessus.



Signature d'une convention opérationnelle d'actions foncières

Monsieur le Maire fait un rappel de la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et du Zéro Artificialisation Nette. Actuellement, le nombre de logements sociaux sur la commune s'élève à 30. Il rappelle le projet de la collectivité de diversifier le parc de logements sur la commune tout en limitant la consommation foncière, en acquérant un ensemble de parcelles placées en vente, dans l'enveloppe agglomérée, pour, à termes, revendre la maison d'habitation existante sur le marché libre et permettre un projet de construction neuve de logements sur le foncier densifiable, après démolition des bâtis annexes.

Ce projet nécessite l'acquisition d'emprises foncières sises Rue Tiphaine Raguenel sur la commune de La Vicomté-sur-Rance. Le coût de ces acquisitions, la nécessité de leur mise en réserve le temps que le projet aboutisse et le travail de négociation, de suivi administratif, voire de contentieux implique une masse de travail trop importante pour que la commune de La Vicomté-sur-Rance puisse y faire face seule. Par ailleurs, elle implique une connaissance approfondie des procédures. C'est pourquoi il est proposé de faire appel à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne),

Il s'agit d'un établissement public d'Etat à caractère industriel et commercial intervenant à l'échelle régionale. Il a pour objet de réaliser, pour son compte, celui de l'Etat, des collectivités locales ou de toute personne publique, des acquisitions foncières destinées à constituer des réserves foncières en accompagnement des opérations d'aménagement au sens de l'article L 300-1 du Code de l'Urbanisme. Il dispose d'un personnel spécialisé et de fonds dédiés qu'il peut mettre à disposition de la collectivité par le biais d'une convention à intervenir entre les deux parties. Il procède aux acquisitions nécessaires par tous moyens.

Dans cette optique, l'EPF Bretagne signe des conventions cadres avec les EPCI, définissant les grands enjeux partagés, puis des conventions opérationnelles pour chaque secteur de projet. En ce sens, la communauté d'agglomération Dinan Agglomération a signé une convention cadre avec l'EPF Bretagne qui est complétée par une convention opérationnelle avec chaque collectivité sollicitant son intervention.

Monsieur le Maire fait remarquer que la commune a son rôle à jouer dans la construction de logements locatifs et qu'il ne faut pas perdre la maîtrise du foncier. Il précise également qu'une subvention de 8000€ par logement peut être demandée auprès de Dinan Agglomération.

Considérant que la commune de La Vicomté-sur-Rance souhaite maîtriser un ensemble immobilier situé dans le secteur de la rue Tiphaine Raguenel à La Vicomté-sur-Rance dans le but d'y réaliser une opération de logements respectant les principes de mixité sociale. Que pour cela il est nécessaire d'acquérir du foncier situé dans le secteur de la Rue Tiphaine Raguenel à La Vicomté-sur-Rance.

Considérant que le coût et la complexité d'acquisition du foncier, la nécessité de constituer des réserves foncières dès aujourd'hui et les délais nécessaires à la mise en œuvre de ce projet d'aménagement justifient l'intervention de l'EPF Bretagne et qu'il est de l'intérêt de la commune de La Vicomté-sur-Rance d'utiliser les moyens mis à disposition par l'EPF Bretagne, le Conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, DEMANDE l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle d'actions foncières annexée à la présente délibération, APPROUVE ladite convention, et AUTORISE Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution, S'ENGAGE à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le 24 novembre 2031.

Le vote : 12 pour et 1 abstention.



Participation aux fonds d'Aide aux Jeunes 2024

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) est un dispositif géré par le Conseil Départemental favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

en difficulté. En 2023, une enveloppe de 530 000€ a pu être mobilisée pour ce fonds dont la gestion est déléguée aux 5 Missions Locales costarmoricaines, grâce à une politique volontariste du Département mais également au soutien de la Région (40 000€) et aux contributions des collectivités locales (42 165€).

Cette enveloppe a permis l'accompagnement de

1 136 jeunes ayant rencontré des difficultés de subsistance, de logement, de formation, de santé, ou encore de mobilité.

Pour 2024, la participation demandée aux collectivités est fixée librement entre 0.35 € et 0.40€ par habitant. Le nombre d'habitants pour la commune s'élève à 1125, soit pour une participation de 0.35€ un montant total de 393.52€. Considérant l'intérêt de cette action visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le versement de la somme de 393.52 €

Brèves du Conseil municipal - 24 octobre 2024

Dinan Agglomération - Rapport d'activités 2023

Monsieur le Maire remercie de sa présence Monsieur Philippe Landuré, maire de Quévert et vice-président de Dinan Agglomération en charge de la prospective et de la transition énergétique. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Dinan Agglomération a adressé son rapport d'activités 2023.

Depuis la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, les collectivités territoriales et leurs groupements de plus de 50 000 habitants doivent produire chaque année un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de leur collectivité, les politiques qu'elles mènent sur leur territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable, en tenant compte des enjeux locaux du territoire.

L'élaboration de ce rapport est donc l'occasion de prendre du recul sur les politiques et actions menées par Dinan Agglomération, en regardant ce qui est positif, d'une part, et ce qui pourrait être amélioré, d'autre part. Cette analyse est réalisée au regard du cadre de référence national, qui regroupe les ambitions de développement durable en 5 finalités essentielles, permettant d'appréhender les cohérences et transversalités recherchées dans les projets :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Les dynamiques de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'exposé de Monsieur Philippe Landuré, Vice-président en charge de la Prospective et de la Transition Ecologique, relatif aux politiques publiques décidées et mises en œuvre par le conseil communautaire, émanation des 65 communes de Dinan Agglomération.

Monsieur Claude LEMOINE attire l'attention sur l'effectif de cette collectivité, environ 500 agents. Monsieur Philippe LANDURE répond qu'il y a eu des recrutements d'effectifs sur la compétence eau/assainissement et dans les crèches. Un emploi a également été créé pour le réseau LIRICI ainsi que pour la piscine de BROONS.

Madame Christine LEBOUDEC demande si des travaux sur le réseau d'eaux pluviales auront lieu afin d'éviter les fuites.

Monsieur Philippe LANDURE répond que la tendance actuelle est à la gestion intégrée des eaux pluviales. Il faut faire en sorte que l'eau s'infiltre le plus tôt possible dans le milieu naturel. La préservation des haies et la dés-imperméabilisation sont également essentielles.

Etant donné qu'il n'y a pas de vote sur ce point, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité PREND ACTE du rapport d'activités 2023 de Dinan Agglomération.

Demande de subvention au titre du Contrat Départemental de Territoire 2022-2027 pour le remplacement de la roue du Moulin du Prat

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la mise en place par le Département des « contrats départementaux de territoire » (CDT) pour la période 2022-2027 et de la signature du contrat en date du 2 novembre 2022 et de l'enveloppe allouée pour la commune. Cette enveloppe est librement affectée par la commune aux projets d'investissement répondant aux thématiques ciblées par le Département.

Le Département peut intervenir à un taux maximum de 70 % HT. Au regard de ces éléments, il est proposé d'étudier l'affectation d'une partie de cette enveloppe au remplacement de la roue du Moulin du Prat au cours de l'année 2025.

Estimation détaillée du projet

Dépenses	Total (€ HT)
Dépose de la roue existante	3343,20€
Fabrication de la nouvelle roue	22661,98€
Pose de la nouvelle roue	3494,82€
Total des dépenses	29500€

Plan de financement prévisionnel

Recettes	Total (€ HT)
Département (CDT 2022-2027)	20650€
Fonds propres de la commune (autofinancement minimum de 30%)	8850€
Total	29500€

Considérant l'ensemble de ces éléments, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le projet et retient le calendrier des travaux ainsi que le plan de financement présenté ci-dessus. Il autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département, au titre du « contrat départemental de territoire 2022 -2027 », d'un montant de 20 650 € H.T.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets (RPQS)

En vertu de l'article L.2224-17 du Code général des collectivités territoriales, il revient au Président de l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) compétent de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de gestion des déchets, au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Ce RPQS a un double objectif :

- d'une part, rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- et d'autre part, de permettre l'information des usagers sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les usagers des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport porte sur l'ensemble des informations correspondant aux indicateurs techniques et financiers du service de gestion des déchets ménagers et assimilés soit :

- Les indicateurs techniques concernant notamment le nombre d'habitants desservis, les types de collectes proposées et les exutoires des différents déchets ;
- Les indicateurs financiers se rapportent aux modalités d'exécution du service de gestion des déchets, au montant annuel global des dépenses et recettes, et à leurs modes de financement.

Il s'agit d'un document public répondant à une exigence de transparence interne, mais aussi vis-à-vis de l'utilisateur. Ce document réglementaire doit ainsi être tenu à la disposition du public, dès sa transmission. Ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Considérant que la compétence relative à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés est exercée par Dinan Agglomération et que l'élaboration du rapport sur le prix et la qualité

du service public de gestion des déchets a pour objectif de renforcer la transparence et l'information dans la gestion des services aux usagers, le Conseil Municipal, après avoir examiné le rapport et la note liminaire, à l'unanimité prend acte de ladite présentation et précise que le rapport est mis à disposition du public par voie d'affichage aux lieux habituels de Dinan Agglomération ainsi que sur son site Internet.

Création d'une Société Publique Locale (SPL) dans le domaine du tourisme

La compétence tourisme est aujourd'hui détenue entre Dinan Agglomération et les communes : Dinan Agglomération est compétente pour la promotion du tourisme, les communes en matière de gestion d'équipements, d'animations. Un diagnostic de l'exercice de cette compétence réalisé dans le cadre de la réflexion sur son mode de gestion a fait apparaître que le statut d'association ne permet plus la mise en œuvre des missions de l'office de façon sécurisée. Il est également ressorti du diagnostic, un besoin de lisibilité financière, de coordination des actions en matière touristique tout en devant garantir la présence des communes dans la gouvernance et l'association étroite des socio-professionnels et des partenaires aux activités.

Après examen des différentes solutions et structures alternatives, le choix s'est porté sur la constitution d'une société publique locale (SPL) afin d'assurer une gouvernance associant l'EPCI et les communes classées Stations ou Commune Touristique et une ouverture possible pour intégrer d'autres collectivités territoriales actrices de l'économie touristique. Les socio-professionnels du tourisme seront associés via la constitution d'un Comité les associant à l'activité de la SPL et la possible présence aux réunions du conseil d'administration d'un représentant avec voix consultative.

Cette Société Publique Locale sera en capacité de construire des offres et de gérer à la fois la promotion et potentiellement des équipements structurants dans les domaines du tourisme, de la culture et des loisirs. Cette SPL est une société commerciale, dont le régime juridique est proche de celui de la société d'économie mixte locale, mais qui présente pour particularités :

- D'avoir un actionnariat exclusivement composé de collectivités locales et/ou de leurs groupements,
- De disposer d'un organe de décision (Conseil d'Administration) composé des représentants des actionnaires publics exercent un plein contrôle de la SPL comme s'il s'agissait de leur propre service (contrôle dit « contrôle analogue ») : 18 sièges maximum
- De ne pouvoir agir que dans le cadre des compétences des actionnaires et sur leur territoire,
- De pouvoir passer des contrats « ni house », c'est-à-dire sans publicité ni mise en concurrence, avec les actionnaires (ex : pour réaliser des études)
- D'avoir, notamment, pour objet l'exploitation de services publics à caractère industriel, commercial ou toutes autres activités d'intérêt général.

La société agissant exclusivement pour le compte de tout ou partie de ses actionnaires et sur leur territoire, a pour objet de promouvoir et développer l'offre et l'attractivité touristique. Elle pourra à ce titre :

- Réaliser et exécuter, notamment, des études et missions répondant aux besoins du développement et de la promotion du tourisme, de son organisation, des besoins d'animation du territoire de ses actionnaires,
- Exercer les missions d'office(s) de tourisme, incluant l'ensemble des missions définies par l'article L. 133-3 du Code du tourisme ou tout autre texte le complétant ou s'y substituant, en lien avec les partenaires économiques et institutionnels du secteur, telles que :

- Assurer l'accueil et l'information des touristes,
- Assurer la promotion touristique en lien avec les acteurs du secteur,
- Contribuer à coordonner les partenaires du développement touristique local,
- Participer à l'élaboration/élaborer et mettre en œuvre la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique.

La SPL Dinan-Cap Fréhel tourisme a ainsi pour vocation à réunir les missions d'Office de tourisme et celles du service tourisme de Dinan Agglomération dont les salariés et agents intégreront la SPL pour ne former qu'une seule et même équipe.

Le capital de la SPL a été fixé à 450 000 € réparti en 900 actions d'une valeur nominale de 500€.

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des 61 autres communes déciderait de ne pas entrer au capital de la SPL, Dinan Agglomération se porterait acquéreur des actions correspondantes, afin que l'ensemble du capital social soit souscrit à la création de la société, comme exigé par le code de commerce.

A l'issue de la consultation des communes, le Conseil Communautaire sera donc amené, début 2025, à approuver la composition définitive de l'actionnariat, à se prononcer sur la mise en place du contrat confiant les missions d'office de tourisme et d'ingénierie touristique à la SPL puis il sera procédé à la consolidation du pacte d'actionnaires et aux formalités légales nécessaires pour l'immatriculation de la SPL et la réunion du 1er Conseil d'Administration.

Il est donc proposé au Conseil Municipal l'entrée de la commune au capital de la SPL Dinan-Cap Fréhel tourisme pour une souscription de 1 action d'une valeur unitaire de 500 €, sachant que la commune sera représentée au sein de l'assemblée spéciale qui désignera son représentant au conseil d'administration.

Vote à L'unanimité (En dehors de l'abstention de M. Rault qui est désigné comme représentant de la commune)

Renouvellement du marché des assurances

Notre marché assurance se termine au 31 décembre 2024. Afin de le renouveler, une consultation a été menée par un assistant à maîtrise d'ouvrage. Un cahier des charges a été établi et différentes offres ont été dépouillées. La commission Marché à Procédure Adaptée s'est réunie le 26 novembre 2024. Cette dernière propose de retenir les candidats suivants différents critères :

- Valeur technique de l'offre (les garanties standard proposées et l'ensemble des améliorations que le candidat apporte.
- Coût de l'offre (montant de l'offre, coût des franchises, les coûts de gestion interne induits, le coût prévisionnel du risque d'augmentation des conditions tarifaires au cours du marché)

Ce marché est proposé à compter du 1er janvier 2025 pour une durée de 4 ans. Madame Laurence SAGEAN présente le résultat du rapport d'analyse des offres relatif au renouvellement des prestations de service d'assurance.

	Désignation des lots	Offre actuelle	Candidat pressenti	Cotisation proposée
Lot 1	Dommages aux biens	SMACL - Montant de 5 229 € Sans franchise	SMACL	4 925 € Franchise de 10% du montant du sinistre avec un minimum de 500€ et max de 1500€
Lot 2	Responsabilité Civile	SMACL – Montant de 1 482€ Sans franchise	SMACL	1 786 € Franchise générale de 250€
Lot 3	Flotte Automobile	SMACL et AXA – Montant de 2 246€ Franchise de 250€ sur le Berlingo Pas de franchise sur les autres véhicules	SMACL	1 727 € Franchise : Véhicule de -3.5t : 200€ Véhicule de +3.5t : 400€
Lot 4	Protection juridique	SMACL - Montant de 529€	SMACL	879 €
Lot 5	Risques statutaires	SMACL – Montant de 17 514 €	AXA	24 852 € Franchise de 15 jours
Lot 6	Plaisance	SMACL- Montant de 84 €	SMACL	136 €

Brèves du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ATTRIBUE les marchés aux candidats proposés ci-dessus et AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.



Tarification 2025 du port de plaisance du Lyvet

Monsieur Vincent Berthelot, premier adjoint, expose au Conseil Municipal les propositions des tarifs du port du Lyvet à compter du 1er janvier 2025.

Il rappelle que ces derniers n'ont pas été augmentés depuis deux ans.

La commission propose une augmentation soit de 5% soit de 6%. Après échanges, le Conseil Municipal décide une augmentation de 6%.

Longueur des bateaux	TARIF ANNUEL TARIF VICOMTOIS	TARIF MENSUEL TARIF VICOMTOIS (OCTOBRE A MAI)	TARIF MENSUEL TARIF VICOMTOIS (JUN A SEPTEMBRE)	TARIF SEMAINE TARIF VICOMTOIS	TARIF JOURNALIER TARIF VICOMTOIS
Jusqu'à 5 mètres	470,22€ 446,70€	62,77€ 59,63€	116,50€ 110,68€	56,14€ 53,33€	8,42€ 8,00€
5,01 à 6 mètres	564,26€ 536,04€	72,99€ 69,34€	140,36€ 133,34€	67,38€ 64,01€	10,10€ 9,59€
6,01 à 7 mètres	676,54€ 642,72€	88,43€ 84,01€	168,44€ 160,02€	81,41€ 77,34€	12,23€ 11,62€
7,01 à 8 mètres	811,29€ 770,73€	106,67€ 101,34€	202,13€ 192,02€	98,26€ 93,34€	14,75€ 14,01€
8,01 à 9 mètres	974,12€ 925,41€	127,73€ 121,34€	242,83€ 230,69€	117,91€ 112,02€	17,69€ 16,81€
9,01 à 10 mètres	1129,92€ 1073,42€	148,78€ 141,34€	282,13€ 268,03€	137,56€ 130,68€	20,50€ 19,47€
10,01 à 11 mètres	1288,53€ 1224,10€	169,85€ 161,36€	321,43€ 305,36€	157,21€ 149,35€	23,44€ 22,27€
11,01 à 12 mètres	1442,92€ 1370,78€	190,90€ 181,36€	360,75€ 342,71€	176,86€ 168,01€	26,25€ 24,93€

Longueur des bateaux	TARIF ANNUEL TARIF VICOMTOIS	TARIF MENSUEL TARIF VICOMTOIS (OCTOBRE A MAI)	TARIF MENSUEL TARIF VICOMTOIS (JUN A SEPTEMBRE)	TARIF SEMAINE TARIF VICOMTOIS	TARIF JOURNALIER TARIF VICOMTOIS
13,01 à 14 mètres	1809,27€ 1718,81€	238,62€ 226,69€	453,39€ 430,72€	221,78€ 210,69€	32,98€ 31,33€
14,01 à 15 mètres	2026,54€ 1925,21€	266,69€ 253,36€	508,13€ 482,73€	248,45€ 236,02€	36,91€ 35,07€
Plus de 15 mètres	2534,40€ 2407,68€	334,08€ 317,38€	636,17€ 604,36€	311,62€ 296,04€	46,19€ 43,88€



Convention de participation au financement du nouveau centre d'incendie et de secours avec saint Hélien et Pleudihen sur Rance

Monsieur Le Maire rappelle que le nouveau centre d'incendie et de secours de Pleudihen-sur-Rance a été construit à La Gare par le Service départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor (SDIS 22). En fonction depuis juillet 2024, elle a été inaugurée le 23 novembre 2024.

Son financement est assuré à 90% par le SDIS 22 et les 10% restants sont payés par la Commune de Pleudihen-sur-Rance.

Toutefois, dans la mesure où le corps des sapeurs-pompiers de Pleudihen-sur-Rance intervient en premier appel sur les communes de Pleudihen, Saint Hélien (pour une partie de son territoire) et la Vicomté-sur-Rance, ces dernières peuvent participer au financement et doivent conventionner avec la Commune de Pleudihen-Sur-Rance.

La répartition de la participation se fait en fonction de la moyenne des interventions sur les trois communes entre 2018 et 2022 soit 59.77% pour Pleudihen-sur-Rance, 20.33% pour Saint-Hélien et 19.90% pour la Vicomté-sur-Rance

Monsieur le Maire Rappelle que le budget initial était de 1 000 000€HT, mais que les coûts de construction ont augmenté entre temps. L'appel des fonds se fera en plusieurs fois et le solde ne pourra être sollicité qu'une fois que le SDIS 22 aura procédé au dernier appel de fond pour Pleudihen-sur-Rance. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE le Maire à signer la convention de participation au financement du nouveau Centre d'Incendie et de Secours avec Pleudihen et Saint Hélien

Adhésion à l'association des Maires Ruraux de France

Le Maire présente au Conseil Municipal les statuts et l'objet de l'Association des Maires Ruraux de France. L'objectif de cette association est notamment de :

- Défendre la commune et la liberté municipale, principe constitutionnel, expression primordiale de la démocratie.
- Porter les positions des élus ruraux dans les instances locales et nationales
- Représenter et soutenir les élus ruraux dans leurs actions
- Agir pour le maintien et le développement de services au public
- Développer une image positive et dynamique de la ruralité
- Faire appliquer l'égalité républicaine effective entre les citoyennes, les citoyens des campagnes et des villes.

Brèves du Conseil Municipal

L'Association des maires ruraux 22 regroupe des communes de moins de 3500 habitants, représentées par leur maire. L'adhésion à cette association donne lieu au paiement d'une cotisation annuelle fixée à 85 euros pour 2025.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit ici de faire entendre la voix de la ruralité. Il souhaite que l'adhésion à l'association soit formalisée par un vote afin que la préfecture en soit informée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'ADHERER à l'Association des Maires Ruraux de France, d'INSCRIRE chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la commune au chapitre 011 article 6281 concours divers et d'AUTORISER le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette affaire.

La vie de la commune

Le repas des aînés - Novembre 2024



Dimanche 17 mars, à la salle des fêtes, les Vicomtoises et Vicomtois ont mis des paillettes plein les yeux à l'ensemble de la commission des affaires sociales et des solidarités ainsi qu'au conseil municipal lors du traditionnel repas communal. Quel bonheur pour l'équipe de voir les 102 personnes qui se sont déplacées et ont partagé des sourires, des rires. L'ambiance y était festive et chaleureuse.

23 autres personnes, ne pouvant se déplacer ou rester longtemps sur place, ont pu bénéficier du repas à leur domicile.

Nous avons mis à l'honneur notre doyenne, Mme Arnaud Angèle, 97 ans et demi, qui reste à son domicile. Elle a fait passer un message aux personnes présentes dans la salle : "J'embrasse tout le monde et passez une bonne journée." Nous lui avons remis un coffret garni.

Nous étions très heureux de la présence de notre doyen, M. Cottiniaux Charles, 98 ans, en pleine forme et plein d'humour !

Mme Guillemois Denise était également présente, étant la doyenne de l'assemblée avec ses 95 printemps.

Nous leur avons offert un coffret pour notre doyen et une fleur pour Mme Guillemois.

"Les Papys Fous", un groupe de musique, ont animé la salle en faisant danser et chanter nos convives.

Un délicieux repas, servi par l'ensemble de la commission et du conseil municipal, a été cuisiné par le traiteur Instant Réception.

La commission vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année à vous et vos familles !

Prenez soin de vous et de vos proches.

Christelle Désert
Vice-présidente de la commission des affaires sociales et des solidarités.



Cérémonie du 11 novembre

106 ans après la fin des combats, l'armistice est enfin signé le 11 novembre 1918. Le conflit a fait plus de 9 millions de morts et disparus dont 1,4 millions pour la France et plus de 2 millions pour l'Allemagne.

"On oubliera. Les voiles du deuil, comme les feuilles mortes tomberont. L'image du soldat disparu s'effacera lentement..." écrivait Roland DORGELES dans les Croix de bois.

Nous n'oublions pas en Europe, en France et plus particulièrement à la Vicomté sur Rance. Plusieurs dizaines de vicomtoises et vicomtois se sont en effet retrouvés devant le monument aux morts. Parmi eux, des élèves de l'école publique Tiphaine RAGUENEL de la classe de Mme Caroline COLLIN qui ont lu des extraits très émouvants de lettres de poilus à leur famille

Certains d'entre eux allaient mourir quelques jours, quelques semaines, quelques mois après avoir jeté sur du papier des mots d'amour et de souffrance.

Les enfants ont ensuite nommé les 36 victimes vicomtoises de cette horrible guerre afin que chacune et chacun d'entre nous s'en souvienne et perpétue leur mémoire.



L'histoire du monument aux morts de La Vicomté-sur-Rance

Et si l'on retraçait l'histoire de notre monument aux Morts dont la statue représente une figure féminine... Les millions de morts de la Première Guerre Mondiale ont engendré un profond traumatisme et son souvenir obsède les sociétés d'après-guerre. Les cérémonies commémoratives, la présence dans la société des mutilés, des veuves et des orphelins, les ruines qui jonchent les régions des combats, interdisent l'oubli et rendent impératif le besoin de se souvenir des morts. La loi du 25 octobre 1919 prévoit que l'Etat remettra à chaque commune un livre d'or pour glorifier les Morts de la Grande Guerre. Ce livre est déposé dans une des salles de la commune et est tenu à la disposition des habitants. Puis, l'ampleur de ce deuil a dicté une réponse monumentale et des concours sont lancés par les communes qui retiennent ensuite, parmi les différents projets, le monument qui répond au mieux à leurs attentes. Plus de 35 000 monuments aux morts ont ainsi été érigés de 1920 à 1925 et aujourd'hui, ce sont plus de 95% des communes françaises qui en possèdent un. Cet élan collectif des citoyens eut pour conséquence un phénomène sans précédent dans l'histoire du monument public : pour la première fois, cet hommage s'adresse aux soldats, de manière nominative, et pas seulement comme ce fut le cas par le passé, à leurs chefs.

Le 22 août 1920, le conseil municipal de La Vicomté sur Rance se réunit en séance ordinaire sous la présidence de M. Trichet, maire, composé ce jour de M. Ferminé, Lebret, Bouétard(2), Furet, Bonneté, Cocheril, Cordier et Briand (sont absents M. Pommeret et Costard) et prend la délibération suivante :

"Le Conseil Municipal décide d'élever un monument aux morts pour la Patrie et à cet effet, nomme une Commission chargée de recueillir les souscriptions, approuver et discuter les plans et devis proposés par les entrepreneurs, fixer l'emplacement dudit monument et charger de présenter un rapport au conseil municipal qui statuera sur les conclusions du rapport de la commission avant de voter les fonds nécessaires à l'érection dudit monument. Le conseil nomme pour faire partie de cette commission M. Trichet maire, M. Costard adjoint, M. Bouétard Emile, Briand et Furet, conseillers municipaux, M. Carré recteur et M. Jaguin instituteur"

Puis le 13 février 1921, "Monsieur le maire donne connaissance au conseil du prix demandé par M. Guéniot, sculpteur demeurant à Paris pour l'érection d'un monument aux morts de la grande guerre se décomposant comme suit :

- Une statue de 2 mètres de haut personnifiant la Patrie suivant photographie ci-jointe : 5500.00Fr
- Emballage et transport environ : 550.00Fr
- Socle posé suivant autre croquis ci-joint : 2500.00Fr
- Lettres pour gravures des noms : 250.00Fr
- Ensemble environ : 8800.00Fr

Le conseil après en avoir délibéré accepte ce projet et sollicite de l'administration supérieure la subvention de l'Etat, le montant de la souscription étant de 2647.00Fr et le chiffre du recensement de la population d'après le recensement de 1911 s'élève à 862 habitants"

La subvention de l'Etat est alors calculée en fonction du nombre de combattants nés et résidants dans la commune qui sont morts pour la Patrie, du nombre d'habitants de la commune au regard du recensement de 1911 et d'un calcul résultant du centime additionnel. Son montant sera fixé à la somme de 920.00Fr. Deux autres délibérations du conseil municipal suivront pour l'inscription au budget de la commune.

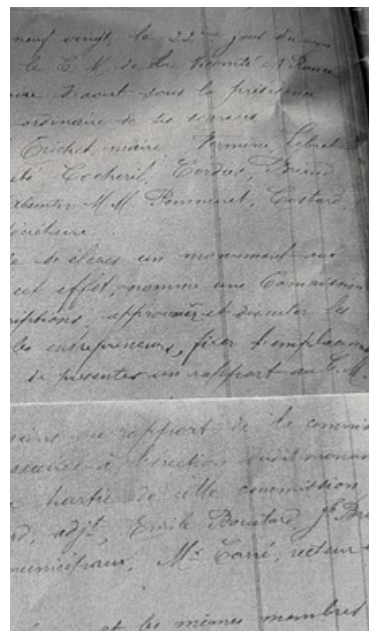
Etude du monument aux Morts de La Vicomté sur Rance

Le monument se trouve implanté tout près de l'église. Le choix de l'emplacement revêt une connotation politique. A l'époque, les communes républicaines choisissent d'implanter leur monument aux morts à proximité de la mairie ou de l'école publique tandis que les communes conservatrices préfèrent le parvis de l'église.

Dans d'autres communes qui manquent de place, elles planteront leur monument dans le cimetière. Les monuments étant implantés sur l'espace public, ils se doivent d'être dénués de tout insigne religieux, les soldats pouvant être de toute confession.

Le sculpteur, Arthur Guéniot a nommé son œuvre «Femme à la stèle» car elle est inspirée de l'antiquité, empreinte de calme et de sérénité. La femme représente ici la Patrie. Elle s'appuie sur une stèle, tenant dans sa main droite une palme dirigée vers les noms des soldats inscrits sur le socle, tandis que sa main gauche tient une couronne, un casque reposant à ses pieds.

A titre de comparaison entre les monnaies d'hier et d'aujourd'hui, la somme de 8800.00 anciens francs équivaldrait à la somme de 11255.00 euros.



Puis le 15 août 1921, le maire, M. Trichet, confirme au statuaire Arthur Guéniot sa commande au prix convenu pour une statue en pierre de Lavoux.

Il s'agit d'un calcaire blanc, compact à grains fins qui résiste très bien aux intempéries et qui se prête parfaitement à la sculpture et à la construction en pierre de taille.

- la femme : il s'agit d'une figure allégorique (figure de style qui permet d'exprimer concrètement une idée abstraite) qui représente la Patrie. Que la femme soit protectrice, victorieuse, reconnaissante ou symbole de liberté, elle est et reste toujours l'image suprême de la Patrie.

- la palme de laurier et la couronne. La palme, symbole du martyr, traduit aussi l'immortalité de l'âme qui continue de vivre dans le souvenir

D'un point de vue militaire, elle est aussi signe de victoire. Plus encore que la simple palme, la couronne fait allusion au triomphe militaire.

- le casque est le symbole d'invulnérabilité, de puissance et de résistance.

- la stèle laisse apparaître une dédicace "La Vicomté à ses enfants morts pour la Patrie 1914-1918" à travers laquelle les vivants rendent hommage aux disparus. Cette dédicace se trouve précédée de la Croix de guerre.

Il s'agit de la plus haute distinction militaire due aux "Soldats morts pour la France". Elle a été instituée en 1915 et représente une croix de Malte posée sur 2 glaives entrecroisés.

- le socle du monument représente une tombe sur lequel apparaît la dédicace "Aux enfants de La Vicomté sur Rance morts pour la France Guerre 1914 - 1918" ainsi que l'inscription du nom d'une partie des 36 soldats concernés.

Entre les 2, apparaît la Croix romaine, pourtant interdite.

Profitions de ce texte pour se souvenir :

J. Ameline, F. Beaufort, E. Besnard, F. Béthuel, C. Brandily, J. Briand, M. Chatton, A. Chauvel, P. Chenu, J. Collin de la Bellière, P. Couédon, T. Cutté, J. Duré, J. Ferrard, J. Ferrard, P. Gautier, C. Graffard, J. Graffard, E. Hervé, J ou P Jehan, J. Lebrete, F. Lefeuvre, J. Leforestier, P. Mainguy, F. Martin, H. Morel, F. Noury, P. Picard, A. Quinquenel, A. Rollet, J. Rouxel, J. Rucay, M. Rucay, F. Souquet, L. Veillon et M. Veillon.

A propos d'Arthur Guéniot...



Arthur Guéniot est né le 1er mai 1866 à Bournezeau en Vendée d'un père, gendarme à cheval, originaire de Haute Marne nommé à Bournezeau et où il y rencontra Joséphine Trénit. Dès l'âge de 7 ans, il se faisait remarquer à l'école par la richesse de ses dessins et s'appliquait déjà à modeler la terre glaise, prémices de ses futurs talents de sculpteur.

Puis, il fut initié à l'art et l'architecture chez les Pères Maristes de Riom. A 23 ans, il fut admis à l'Ecole des Arts Décoratifs de Paris. Trois ans plus tard, il devient élève du célèbre maître, Gustave Moreau à l'Ecole des Beaux-Arts où il deviendra ami de Matisse.

A partir de 1900, les sculptures se succèdent presque sans interruption. C'est le début d'une prolifique carrière qu'il démarre dans son atelier parisien.

Plutôt solitaire, ses amis lui font rencontrer Anne Larère, "Bretonne de grande distinction", issue d'une famille très connue de la région de Dinan. Ils se marièrent à Dinan le 15 mai 1901 et eurent 4 enfants.

Cinq ans plus tard, sa vie familiale heureuse fut brusquement meurtrie par le décès de sa chère épouse. Il se consacra alors de plus en plus à son activité artistique à travers de nombreux dessins, peintures, sculptures en plâtre, en pierre, en bronze ou en marbre. En 1910, il réalisa pour la ville de Dinan, la statue en bronze du célèbre breton "Jéhan de Beaumanoir" héros du combat des Trente contre les anglais.

En 1920, il démarre la sculpture de monuments aux morts appelés "Femme à la stèle" et en réalise en France plus d'une douzaine. Il passe son dernier hiver à Vitry le François (Marne), terre d'origine de son père où il décèdera le 16 février 1951 laissant une oeuvre considérable. Il fut inhumé à Dinan aux côtés de sa chère épouse. n 2018.

On peut aujourd'hui observer à Dinan une partie de l'oeuvre artistique d'Arthur Guéniot comme le monument aux morts ainsi que dans l'église Saint-Sauveur (crucifix en marbre avec à ses pieds un Poilu mourant et la Patrie, des statues en bronze, un buste et un médaillon en marbre).

Cet écrit vient compléter "Le Babillard" n°15 rédigé par Didier Rault en février 2012 et le registre réalisé par Anastasia Roussel (et sa maman), alors élève en CM1 à l'école Tiphaine Ragueneau en 2018

Gwennaëlle Le Boucher
Adjointe aux affaires scolaires

Un "Jardin gourmand" à La Vicomté-sur-Rance



Le 19 septembre, le conseil municipal a reçu en début de séance, mesdames Alexandra Leconte, technicienne à Dinan agglomération, et Anaïs Hubert, conceptrice pépiniériste à Corseul.

Il s'agissait de présenter le **projet de jardin gourmand** dont l'aménagement a débuté dans la commune il y a quelques semaines derrière la mairie, côté terrain de football et jouxtant le lotissement de la Motte.

Il est proposé :

- un parcours du fruit dans une intégration paysagère, pour créer un lieu de rencontres et d'échanges
- une signalétique adaptée et pédagogique.
- de créer huit espaces distincts, avec des arbustes à baies et nichoirs, une structure pour grimpants et haies de framboisiers.

Un verger avec pommiers, poiriers, abricotiers et cerisiers, des noisetiers à gros fruits verra le jour ainsi qu'une arche végétale en entrée du jardin, suivie de plantations de petits fruits, figuiers et vignes ».

Anaïs Hubert sera partenaire pour son savoir-faire et sa compétence. Elle fournira les espèces et les plants. Ce projet, a été retenu pour son intérêt et son originalité et sera entièrement financé par Dinan Agglomération. Il répond en effet aux critères définis par la commission en charge de la sélection des projets.

Ce jardin gourmand doit pouvoir vivre avec la participation active des habitants. Il n'a de sens, en effet, que si des volontaires bénévoles participent et contribuent à son entretien et sa valorisation. Nous avons lancé un appel en ce sens dans le dernier bulletin municipal et seule une habitante s'est fait connaître.

Nous renouvelons cet appel en espérant être mieux entendu. En remerciant d'avance toutes les bonnes volontés.



Rejoignez nous au Jardin Gourmand communal pour cultiver la solidarité et la nature! Venez prêter main forte pour entretenir et faire grandir cet espace convivial. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues!

Bibliothèque

Cette année, comme les années passées, une matinée a été organisée le 26 octobre à la bibliothèque à l'occasion d'Halloween. Pour leur grand plaisir, plusieurs enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents se sont retrouvés pour écouter des histoires de sorcières, ogres et autres malfaisants... Un rendez vous apprécié de tous petits et grands

Gisèle Durand-Louradour
Adjointe à la Culture



Inauguration de la nouvelle salle de restauration

Samedi 12 octobre dernier, la nouvelle salle de restauration construite dans l'enceinte de l'école a été inaugurée en présence des familles et des enfants mais aussi de Madame Véronique MOREAU, sous-préfète, de Monsieur Arnaud LECUYER, président de Dinan Agglomération, de plusieurs maires et élus et de Madame Rose-Marie LEFORT-OGER, inspectrice Education Nationale pour la circonscription Dinan nord.

La visite de la salle a succédé aux discours et s'est prolongée autour du verre de l'amitié. Cette nouvelle salle de restauration accueille chaque jour 90 enfants à déjeuner, soit la très grande majorité des 101 élèves inscrits cette année à l'école, dans un cadre paisible, épuré et inspirant grâce à la proximité de Dame nature. Les enfants peuvent ainsi apprécier chaque repas confectionné par le personnel de la cuisine centrale de Plouer sur Rance qui privilégie le plus possible dans ses préparations les produits locaux et/ou bio.

Ce fut également l'occasion d'inaugurer l'installation de panneaux photovoltaïques qui s'inscrit dans la volonté de votre commune de s'inscrire dans la transition énergétique. Il est bien de rappeler que la Vicomté sur Rance est la première collectivité de Dinan Agglomération à avoir procédé à la pose de telles structures de production électrique solaire donc décarbonée sur la toiture d'un des locaux du service technique municipal.

Cela ne se serait pas fait aussi vite et aussi aisément sans l'accompagnement sans faille et très éclairé techniquement, juridiquement des Centrales Villageoises Rance Emeraude. Les bénévoles de cette société citoyenne développent des compétences extraordinaires qu'ils mettent au service de la collectivité dans l'intérêt général. Votre commune est sociétaire et vous invite à le devenir (l'action est de 50 euros). C'est un investissement pour la planète et le futur des générations à venir. Quoi de plus beau et de plus louable que cet engagement pour le bienfait de toutes et de tous.

Pour découvrir et/ou contacter les Centrales Villageoises Rance Emeraude :

Un site : <https://rance-emeraude.centralesvillageoises.fr/>

Une adresse de messagerie : rance-emeraude@centralesvillageoises.fr



Commémoration de la libération de la commune par les troupes US et les résistants le 4 août 1944



Dimanche 4 août, notre commune était pavoisée aux couleurs des drapeaux américains et français, tendus tant devant la mairie ainsi que sur le parvis de l'église.

Un convoi venant de Dinan et ayant transité par de nombreuses communes des bords de Rance, formé de véhicules d'époque (Jeeps, camions Dodge et GMC, motos Harley, half track, tractions avant Citroën, etc...) a stationné l'espace de quelques instants devant le monument aux morts, où une brève cérémonie a rappelé le sacrifice de nos libérateurs. Une gerbe de fleurs a été déposée à cette occasion.

De petits drapeaux aux couleurs américaines et françaises ont été distribués aux enfants présents, et le convoi s'est ensuite dirigé vers Pleudihen où l'attendait d'autres célébrations ainsi qu'un camp militaire reconstitué pour l'occasion. Un tank Sherman a ainsi évolué tout l'après-midi sur le site de la Ville Jean.

Inauguration de la nouvelle porte de l'église Sainte-Anne



Samedi 21 septembre, paroissiens, élus et représentants de Pleudihen-sur-Rance et Saint-Hélen étaient réunis à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle porte de l'église Sainte-Anne.

Au cours de cette cérémonie le maire a rappelé l'origine de cette église et donc de la paroisse créée en 1870. Autrefois rattachée à la commune de Pleudihen, La Vicomté-sur-Rance a acquis son indépendance à la fin du XIXe siècle.

Entre 1867 et 1869, l'église Sainte-Anne a été bâtie, grâce aux dons des habitants, ainsi que le rappelle une pierre gravée au dessus de la porte d'entrée « Eglise bâtie par la foi de ses habitants ». Depuis quatre ans, la commune a entrepris d'importants travaux d'entretien : l'enrobé sur le parvis, en 2021, les bas flancs sud en 2022, la toiture en 2023 et pour terminer la porte en 2024. Le montant total de ces travaux s'élève à 39.869 €.

Pièce de théâtre : "Sand face a George"

Dimanche 1er décembre à 16h00, à la salle des fêtes de la Vicomté, a eu lieu une représentation théâtrale de la pièce « *Sand face à George* » par la troupe « *Prise de Bec* » de Quévert et organisée par la bibliothèque communale.

Cette pièce, d'après « *Sand la scandaleuse* » de Thierry Debroux, mise en scène par Nelly Jarnoux avec Nelly Jarnoux Marzin et Léa Rouillaux, retrace la vie de Georges Sand.

« Nous sommes le 8 juin 1876, Georges Sand âgée et malade se retrouve face à sa jeunesse. Ce face à face est l'occasion de se plonger dans l'histoire de la femme passionnée et la romancière reconnue que fut Aurore Dupin de Francueil, baronne Dudevant dite George Sand. »

Une quarantaine de personnes ont assisté à cette pièce et ont eu l'occasion de parler avec les actrices lors d'un pot donné à la fin de la représentation.

Cette pièce sera jouée le samedi 1er février 2025 à Calorguen.

Gisèle Durand-Louradour
Adjointe à la Culture



A vos agendas :

La troupe « *Prise de Bec* » se produira à la Vicomté sur Rance le dimanche 2 mars 2025 et vous présentera une interprétation de « *Knock ou le triomphe de la médecine* » de Jules Romains.

Urbanisme



Permis de construire - Permis d'aménager - Déclarations préalables

En 2024, il y a eu 8 permis de construire déposés, dont 6 sont des projets de construction et 1 concerne des modifications au permis d'origine et 1 transfert de permis de construire. 1 permis d'aménager et 46 déclarations préalables de travaux ont également été déposées.

L'ensemble des documents est disponible et consultable en mairie.



Liste des permis acceptés

En Février : GRUEAU Simon au 27 route de Lyvet - LE GAILLARD Pascal au Rue du Clos Chatelier

En Août : LOISEL Samantha au 14 bis, route de Lyvet

En Septembre : GUERIN Fabien au 3 bis, Rue de la Rance (transfert de permis de construire)

Mini déchets, zéro gaspillage, un maximum de plaisir pour un minimum de coût et de temps

Et si c'était le moment de changer certaines de nos habitudes ?



A partir du 27/01/2025, chaque semaine, en alternance, il faudra mettre soit le bac jaune, soit le bac d'ordures ménagères. Nous attendons plus de précisions concernant les semaines paires ou impaires pour les relevés de chaque.



En effet, même si nous recyclons beaucoup, le meilleur des déchets est celui qu'on ne produit pas.

Le retraitement coûte énormément d'argent aux collectivités et finalement pour nous aussi via nos impôts.

Depuis de nombreuses années, je fais mes courses une fois par semaine et la 1ère chose que je fais en arrivant c'est : enlever et jeter tous les emballages inutiles.

Je fais bien mon tri et je suis scotchée par la quantité que je dois jeter, oui, même si c'est du recyclable. Je trouve ça honteux ! Vous savez, le carton du dentifrice + le tube du dentifrice...

De ce fait, au fur et à mesure des années, j'ai décidé de modifier mes habitudes et celles de ma famille, à notre petite hauteur. Je n'ai pas la prétention de me croire supérieure ni de juger ce que vous faites. D'ailleurs, je suis certaine que vous êtes nombreux à pouvoir me donner des leçons sur ce sujet.

Pour moi, même si c'est un petit peu, c'est très bien, nous contribuons au bien-être de la planète.

J'avais aussi à cœur d'allier le bien-être de la planète, de ma famille tout en faisant attention au temps et au budget.

Je travaille à temps plein, j'ai eu 3 enfants en 3 ans, beaucoup d'activités en plus de mon emploi et de ma famille, je n'ai pas de temps à perdre.

Pour le budget, comme la majorité d'entre vous, il n'est pas extensible alors je dépense différemment. Je déteste le gaspillage, on peut dire que je suis économe mais je considère plutôt que jeter l'argent par les fenêtres quand on peut maîtriser, ce n'est pas pour moi.

J'avais aussi à cœur d'allier le bien-être de la planète, de ma famille tout en faisant attention au temps et au budget.

Je travaille à temps plein, j'ai eu 3 enfants en 3 ans, beaucoup d'activités en plus de mon emploi et de ma famille, je n'ai pas de temps à perdre.

Pour le budget, comme la majorité d'entre vous, il n'est pas extensible alors je dépense différemment. Je déteste le gaspillage, on peut dire que je suis économe mais je considère plutôt que jeter l'argent par les fenêtres quand on peut maîtriser, ce n'est pas pour moi.

C'est clair que je fais attention à beaucoup de choses, notre budget est hyper maîtrisé et optimisé, et grâce aux nombreux gains faits, je préfère nous faire plaisir ailleurs. Pour moi, ce n'est pas un plaisir de mettre notre salaire dans l'électricité, le gaz, le gasoil, les produits d'entretien, des emballages qui finissent à la poubelle, du gaspillage qui finit à la poubelle, des produits que je peux acheter beaucoup moins cher, des choses qui ne servent pas, des abonnements à outrance...

Pourtant ceux qui nous connaissent savent que nous ne manquons de rien et que nous vivons bien. Et bien entendu, nous nous faisons aussi plaisir. Il est hors de question d'imposer quoi que ce soit chez moi. Je propose, certains membres de ma famille vont tout faire et d'autres un peu moins. Finalement ça se fait naturellement petit à petit.

Par exemple, je n'achète pas de soda sauf quand il y a des invités, j'ai une *sodastream* (eau pétillante et sodas), je fais mon kéfir, j'achète peu de yaourt, je préfère les faire. Pourtant si ma famille en demande, j'en achèterai...ou pour varier aussi.

Je me suis fixée plusieurs étapes : débutant, intermédiaire, confirmé et expert.

Il m'a fallu plusieurs années pour atteindre l'étape "expert" et je le regrette.

Je pensais que faire ses produits soi-même était compliqué et prenait beaucoup de temps alors que c'est tout le contraire. C'est tellement rapide à faire que ça compense la perte de temps dans les rayons pour regarder les produits et comparer les tarifs.

Pour les prix, c'est défiant toute concurrence : lessive = 0.81 € les 2L, tablette lave-vaisselle = 0.09 € unité ...

Et puis, je me disais toujours que je n'avais pas le temps. Mais avec le recul, le soir, je passe combien de temps devant ma télé, ou sur mon téléphone, assise ?

Pourquoi ne pas faire les deux en même temps ? Je passe 20 minutes en tout, tous les mois.



Quelques idées pour changer nos habitudes par étapes

Débutant(e)

- Arrêter l'achat de bouteilles d'eau (ex : réfrigérateur américain + soda-stream)
- Utiliser des cotons lavables pour le visage
- Utiliser des éponges lavables et des lingettes microfibres
- Opter pour des culottes menstruelles
- Utiliser des coton-tiges sans plastique (le tube est en papier et compostable) ou des cure-oreilles en fer, lavables.
- Opter pour des brosses à dent sans plastique (une fois terminé les stocks achetés)
- Finir tous ses produits, cadeaux et échantillons avant de racheter
- Éviter les gaspillages
- Composter vos déchets organiques
- Préférer les produits locaux
- Récupérer les eaux de pluie
- Donner aux relais et aux associations
- Acheter en friperie et d'occasion
- Éviter l'utilisation de la voiture pour les courtes distances
- Limiter les achats compulsifs tout en se faisant plaisir
- Préférer les recharges plutôt que de nouvelles bouteilles
- Electricité : pas de sèche-linge, finir les cuissons au chaud four éteint, éclairage Led, pas d'appareils en veille, utiliser la nuit selon l'abonnement...



Intermédiaire

- Cultiver un potager
- Réutiliser les rouleaux de papier toilette pour, par exemple, faire des plants ou autres...
- Utiliser des emballages réutilisables pour faire ses courses (sacs, contenants personnels, bocaux...)

(suite étape intermédiaire)

- Faire vos achats en vrac, en gros, chez des producteurs ...
- Adopter des poules dans votre jardin : elles s'occuperont des déchets alimentaires et en plus, vous aurez des œufs
- profiter de ce que la nature nous offre : mûres, châtaignes, champignons (si vous vous y connaissez)



Confirmé(e)

- Essayer les produits d'hygiène personnelle tels que les shampoings solides ou à reconstituer, les gels de douche solides ou à reconstituer, les dentifrices à reconstituer, etc...
- Faire ses produits maison : confitures, compotes et/ou bocaux maisons
- Faire ses yaourts maison, kéfir, biscuits... et pratiquer le batch cooking



Expert(e)

- Faire soi-même ses produits de nettoyage
 - gel WC à faire soi-même (je n'ai pas encore essayé, bientôt)
 - lessive à faire soi-même
 - adoucissant à faire soi-même
 - liquide vaisselle à faire soi-même
 - tablette lave-vaisselle à faire soi-même
 - produit rinçage à faire soi-même
 - nettoyant lave-vaisselle à faire soi-même
- Papier toilette lavable (alors ça ne conviendra pas à tous mais c'est une possibilité... Cela n'a pas fonctionné chez moi, la famille n'est pas fan et les invités s'enfuient :)

Imaginez votre caddie de course sans : lessive, produits d'entretien, éponge, shampoing, gel douche, dentifrice, cotons, serviettes hygiéniques, yaourts, eau, sodas, œufs, des fruits et légumes en moins ... Oui vous ne rêvez pas, c'est possible et très impressionnant visuellement, sans compter la diminution des poubelles et de votre budget course !

Si vous souhaitez faire vos produits d'entretien, je pourrais vous donner les recettes. Je mets toutefois un bémol, ces produits n'ont pas autant d'odeurs ou ne moussent pas autant que ceux du magasin qui ont des tonnes de produits chimiques pour que vous les appréciiez.

Concernant les tablettes lave-vaisselle, il vaut mieux utiliser une du magasin tous les 10 lavages pour redonner de la brillance à la vaisselle.

Rentrée scolaire

L'École Tiphaine Raguenel : Une rentrée scolaire pleine de projets et de nouveautés !

La rentrée scolaire à l'école Tiphaine Raguenel a été un véritable succès. Les élèves, impatients de retrouver leurs camarades et leurs enseignantes, ont retrouvé leurs salles de classe dans une ambiance chaleureuse et dynamique.

L'équipe pédagogique se compose de six enseignantes, prêtes à accompagner les élèves tout au long de l'année scolaire, deux AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap), et deux ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), dont une nouvelle collègue qui rejoint l'équipe, Barbara LE BIHAN.

Les élèves du CM1-CM2 sont accueillis par Caroline Collin. À ses côtés, Hélène Bertin s'occupe des élèves de CE1-CE2, tandis que Diane Achten, en plus de ses fonctions de directrice, enseigne aux élèves de CP-CE1. Les élèves de la maternelle sont tout aussi bien encadrés. Sandrine Gunther, spécialiste de la grande section, prend en charge la classe de Moyenne et Grande Sections (MS-GS), et Catherine Lecoutour, en charge des Petites et Moyennes Sections (PS-MS), accompagne les plus jeunes dans leurs premiers apprentissages. Sophie Bourget, quant à elle, intervient dans plusieurs niveaux : le lundi, elle enseigne en MS-GS, le mardi en CP-CE1, et le vendredi en CE1-CE2.

Vous pouvez continuer à prendre les produits du magasin et préférer acheter des recharges plutôt que de nouvelles bouteilles, et aussi préférer des produits écologiques, français. C'est au choix de chacun. Il n'y a aucune obligation.

Ce qui compte, c'est ce que vous pouvez mettre en place, en plus de tout ce que vous faites déjà, pour contribuer à un meilleur futur. Si tout le monde fait un peu, ce sera un pas de géant à l'échelle de notre planète. Ce sera forcément mieux que de ne rien faire du tout.

Si vous avez des astuces ou conseils, je suis preneuse.

Angélique Rucet
conseillère municipale.

Cette année, l'école accueille 22 élèves en CM1-CM2, 19 élèves en CE1-CE2, 17 élèves en CP-CE1, 22 élèves en MS-GS et 21 élèves en PS-MS.

Un effectif équilibré qui permet à chaque enseignant de suivre de près le parcours scolaire de chaque élève. De plus, l'établissement attend de nouveaux élèves en TPS (Très Petite Section) dès le mois de janvier.

Des projets riches et variés pour les élèves

De nombreux projets sont déjà en cours pour cette rentrée. Chaque classe, de la maternelle au primaire, a conçu des projets éducatifs et artistiques qui favoriseront l'apprentissage et la créativité des élèves. Les projets interclasses permettent de renforcer les liens entre les élèves de différentes sections, favorisant ainsi un esprit de collaboration et d'entraide. L'équipe pédagogique a également à cœur de développer des activités innovantes, en lien avec les matières enseignées, pour susciter l'intérêt des élèves et les encourager à prendre part activement à leur propre apprentissage. Les projets de lecture, de sciences, mais aussi d'arts plastiques et de musique, permettent de stimuler leur curiosité et de leur offrir des moments de découvertes exceptionnels.



Un accueil chaleureux et une équipe soudée

Chacune des professionnelles, qu'il s'agisse des enseignantes, des AESH, ou des ATSEM, travaille de concert pour offrir aux enfants un cadre d'apprentissage épanouissant, tout en étant à l'écoute de leurs besoins.

L'équipe de l'école Tiphaine Raguenel se réjouit de cette rentrée réussie et se projette d'ores et déjà vers une année scolaire riche en découvertes, en défis et en réussites pour tous les élèves. En collaboration avec les familles, l'école s'engage à faire de cette année un moment inoubliable d'apprentissages et de partage.

L'équipe enseignante

Merci à Madame Achten, directrice et à toute l'équipe pédagogique de l'école Tiphaine Raguenel de rendre l'école attrayante et dynamique de la toute petite section aux CM2 à travers de nombreux projets.

Ajoutons que l'accueil et l'épanouissement de tous se trouvent confortés par le concours de la municipalité qui consacre dans son budget annuel, 1717€ à chaque enfant à travers le budget de fonctionnement "école", les charges de viabilisation (eau, électricité et fioul) et les charges de personnel, sans omettre la construction de la très belle salle de restauration dans l'enceinte de l'école pour un coût de 493000.00€ H.T

Gwennaëlle Le Boucher
Adjointe aux Affaires scolaires



le Parc Naturel Régional Rance Emeraude est une réalité. Le premier ministre en a paraphé l'acte de naissance le 19 octobre dernier

État civil

NAISSANCES



Nous avons eu la joie d'accueillir 7 nouveau-nés :

- En janvier : Albane BARS
- En février : Mona FOUILLET
- En mai : Jona BERRÉ
- En juin : Antonin CASSAGNAU NIGON et Sofia HAVARD
- En septembre : Lowen HAMON
- En octobre : Louka BRIAND CANET

DECES



Et le regret de dire adieu à 6 de nos concitoyens: Marie ADAM Veuve LETELLIER et Jean DESCROIX en Février, Denise LEMÉE épouse COTINIAUX en Septembre, Annick MONJARET épouse RENAUX en Mai et Alain LOISEL en Novembre, LE GALL Jean-Yves en Décembre

MARIAGES



Des mariages ont été célébrés :

- En juin : Robin CARESMEL et Bérengère L'HERMITTE / Sylvain VICHLOFF et Grazeilla COLLET
- En juillet : Gwilherm LESNÉ et Julie LEBRUN
- En septembre : Chadi MAUGER et Marie-Gabrielle KALADJI
- En octobre : Pierre BARS et Marie GUILLET

REAMENAGEMENT ET MISE EN SECURITE DE LA RD 29 TRAVERSANT LA CENTRALITE DE LA VICOMTE SUR RANCE

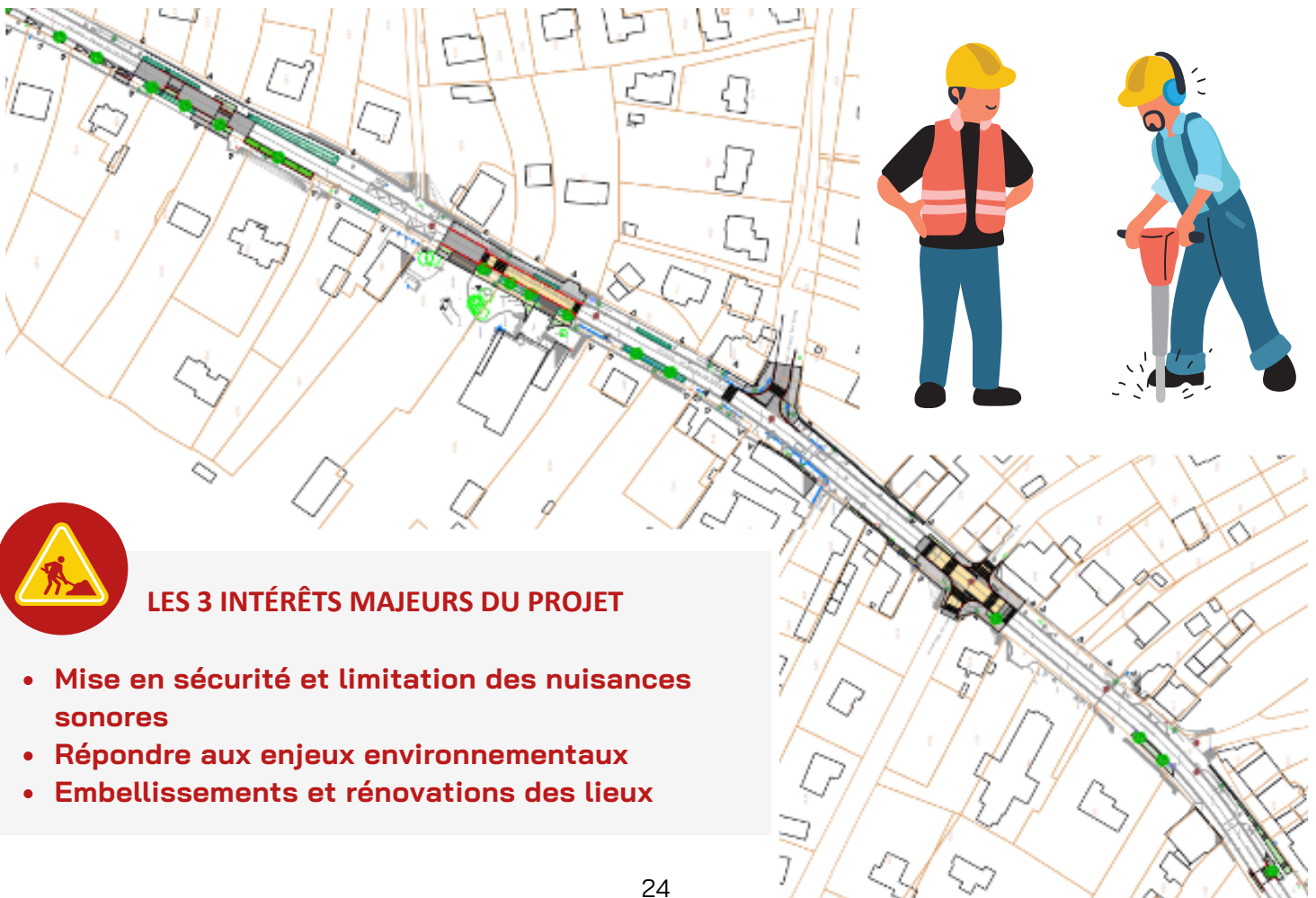
Ce projet de sécurisation de la route départementale 29 résulte d'une longue réflexion depuis la prise de fonction de l'équipe municipale majoritaire. Cet aménagement doit permettre de répondre au besoin de sécurité des vicomtois et usagers de la route traversant notre commune. Pour cela plusieurs éléments ont été pris en compte : une route droite, large offrant un trop grand confort de vue favorisant une vitesse excessive, un effet masse des enrobées de la route, des trottoirs conséquents et un manque de plantation notamment hors sol. Nous avons travaillé avec l'ADAC (Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités), puis choisi un cabinet d'architecte (Pascal LEFFONDRE Cabinet d'Etude) nous permettant d'affiner le projet jusqu'à sa réalisation concrète prévu au printemps 2025.

Les travaux ont pour objectif de réduire la vitesse, les nuisances sonores, la création d'espace vert, la plantation d'arbres.

Il s'agit également d'améliorer la mixité de circulation et de réaménager le parvis de la mairie. Le montant des travaux serait de l'ordre de 200000 euros HT.

Il reste encore à affiner ce budget lorsque les entreprises auront répondu aux appels d'offre. Les travaux s'inscriront dans un planning précis s'étalant sur au minimum 3 mois et débuteront en mars 2025. La population sera bien sûr informée dans le détail de ces travaux qui perturberont la circulation et la vie du bourg mais il est difficile de faire autrement.

Soyez assuré que nous faisons le maximum afin de limiter les nuisances occasionnées par cet aménagement important de notre village. Pour rappel, une réunion publique s'est tenue le 12 septembre dernier dans la salle des fêtes. L'annonce en avait été faite dans le magazine municipal. Au delà des élus, 11 habitants étaient présents, ce qui est peu pour échanger sur ce sujet structurant pour la commune.



LES 3 INTÉRÊTS MAJEURS DU PROJET

- Mise en sécurité et limitation des nuisances sonores
- Répondre aux enjeux environnementaux
- Embellissements et rénovations des lieux

Dates à retenir



2025

Samedi 11 janvier 2025 - Salle des Fêtes
Voeux du maire



11 juillet 2025 - Centre bourg, RD 29
Passage dans le centre bourg sur la RD 29 de la
7ème étape du Tour de France
qui partira de Saint Malo pour une arrivée à Mûr de Bretagne
Guerlédan

Sauvegarde des carrelets : les travaux ont démarré



Née en 2022, l'Association "Les Copines et les Copains des Carrelets de la Rance" s'était fixée comme premier objectif la réhabilitation d'un carrelet sur le site de Morgrève.

Plusieurs autorisations étant nécessaires, ces amoureux de notre patrimoine ont donc pris l'attache des administrations concernées (Architecte des Bâtiments de France, DREAL, DDTM, Dinan Agglomération).

Ayant pris connaissance des autorisations nécessaires après de nombreux échanges avec les services de l'État, ils ont ensuite entamé les démarches.

Après deux ans de persévérance, le permis d'aménager (PA) a été délivré par le Ministère de l'Écologie. La signature de l'autorisation d'occuper le domaine public maritime (AOT) délivrée par Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor a suivi.

Le 31 août 2024, a eu lieu, sous le regard d'une trentaine de bénévoles émus, la pose, non pas de la première pierre, mais du premier pieu.

Depuis, les adhérents, toujours plus nombreux, n'ont pas chômé : les pieux sont solidement "vissés", la plateforme est terminée, la passerelle et son garde-corps sont posés.

L'association
Les copines et les copains des carrelets de la Rance
accr22690@orange.fr

Programme d'ateliers numériques Hiver 2025

Janvier



- **Atelier Robots**

(Un atelier sur 2 séances)

Le 02 et 03 janvier

De 15h à 16h30

Espace numérique

à partir de 12 ans

- **Cycle d'ateliers :**

- **"Je maîtrise mon smartphone"**

Séances thématiques

Le 06 janvier - Pleudihen

Maîtriser les fonctions de base

Le 07 janvier - St Hélien

Installer/désinstaller des

applications

Le 09 janvier - Pleudihen

Le compte Google et ses services

Le 10 janvier - La Vicomté

Organiser ses fichiers - faire des

démarches en ligne - pièces

jointes

- **L'ipad et Moi. Découverte des tablettes ipads**

Le 07 janvier de 14h à 15h

Espace numérique

(prêt de matériel possible)

Février



- **Atelier "Vacances de rêve à portée de clic"**

(Organiser ses vacances de A à Z avec le numérique)

Le 07 février de 14h à 15h

Espace numérique

- **Atelier Ordinateur bien rangé, esprit allégé . L'art de classer ses fichiers**

Le 17 février de 10h à 11h

Salle du Verger, Pleudihen

- **Atelier Budget facile avec Calc!**

Du 20 au 21 février, 10h-11h30

salle du verger, Pleudihen

et

du 27 au 28 février, 15h-16h30

Mairie de Saint-Hélien

Mars



- **Atelier Ordinateur bien rangé, esprit allégé . L'art de classer ses fichiers**

Le 04 mars de 10h à 11h

Mairie de Saint-Hélien

Les ateliers numériques sont gratuits et ouverts à tous.

Les ateliers collectifs sont sur inscription, le nombre de places est limité.



CONSEILLER
NUMÉRIQUE

Contact : Nohemy Adrian

07 88 54 26 14

conseillernumerique-
lavicomte@gmx.com



Nous proposons des rendez-vous individuels pour vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne, la prise en main de votre équipement et des questions ponctuelles sur les usages quotidiens du numérique

Projet Labnum, lauréat de l'Appel à projet "Construire le numérique en Côtes d'Armor, 2024"

Nous sommes fiers d'annoncer que notre commune a été sélectionnée parmi les lauréats de l'appel à projet "Construire le numérique" du Conseil départemental des Côtes d'Armor pour son projet "Labnum*.". Cet appel à projet vise à soutenir le développement des initiatives en faveur d'un numérique pour tous, facilitant la vie de chacun.

Grâce à ce soutien, nous pourrions équiper la bibliothèque avec du matériel numérique innovant comme des tablettes, des cartes embarquées, des ordinateurs..., pour réaliser des ateliers d'acculturation numérique destinés à différents publics : seniors, adolescents, associations, fêrus de technologies ou pas.

*labnum, laboratoire numérique

Une vidéo de présentation du projet Labnum est visible sur le site du Département des Côtes d'Armor ou en scannant ce qrcode.
<https://cotesdarmor.fr/numerique>



Le trophée
Construire le
numérique
lors de la
remise des
prix, le 6
décembre
dernier



JANVIER

Samedi 11 à 10h30
VOEUX DU MAIRE
Salle de fêtes
organisé par Mairie



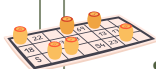
Mercredi 29
9h-11h & 15h-17h
SPECTACLE DE
MARIONNETTES
Salle de fêtes
organisé par Dinan Agglomération

calendrier des animations

2025

FEVRIER

Samedi 2
REPAS MUSICAL
ET COUSCOUS
Salle de fêtes
organisé par Comité de fêtes



Dimanche 9
LOTO
Salle de fêtes
organisé par Amicale Laïque

MARS

Dimanche 2
THÉÂTRE "KNOCK"
DE JULES ROMAIN
interprété par la troupe
"Prise de bec"
Salle de fêtes
organisé par Bibliothèque

Samedi 8 - Matin
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Salle de fêtes
organisé par Asso. Un soir au moulin

Samedi 8 - Arès-midi
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Salle de fêtes
organisé par Comité de fêtes

Samedi 15
FEST-NOZ
Salle de fêtes
organisé par Asso. Un soir au moulin

AVRIL

Vendredi 11
ESCAPE GAME
Moulin du Prat
destiné au ALSH

Samedi 12 et dimanche 13
ESCAPE GAME
Moulin du Prat
Tout public
organisés par Comité de fêtes

Dimanche 13
VIDE-GRENIER
Secteur Rue du Chatellier
organisé par Amicale Laïque



Du vendredi 25 au
dimanche 27
CIRQUE
Terrain de Football
organisé par Dinan Agglomération

MAI

Mercredi 8 à 18h30
CÉRÉMONIE DU 8 MAI
(Victoire de 1945)
Monument aux morts
Vin d'honneur offert
Salle des fêtes
organisé par Mairie et Anciens Combattants



Samedi 24
ANIMATION
MOUTURE ET GALETES
Moulin du Prat
organisé par Asso. Un soir au moulin

JUIN

Samedi 7
LOTO
Salle des fêtes
organisé par Comité des fêtes

Vendredi 20
KERMESSE DE L'ÉCOLE
Ecole et Salle des fêtes
organisé par Amicale laïque

Samedi 28
ANIMATION MOUTURE ET
GALETES
Moulin du Prat
organisé par Asso. Un soir au moulin



JUILLET



Vendredi 11
7ème étape du
TOUR DE FRANCE
Traversée de la commune

SEPTEMBRE

Samedi 6 de 9h30 à 12h30
FORUM DES ASSOCIATIONS
Salle des associations
organisé par Mairie/associations communales



Samedi 20
JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
Moulin du Prat
organisé par Asso. Un soir au Moulin

Dimanche 21
JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
Moulin du Prat
organisé par Mairie

OCTOBRE

Samedi 12
REPAS DES AÎNES
Salle des Fêtes
organisé par Mairie/CCAS



NOVEMBRE

Mardi 11 à 11h
CEREMONIE DU
11 NOVEMBRE
(VICTOIRE 1918)
Monuments aux Morts
Vin d'honneur offert
Salle de Fêtes
organisé par Mairie/Anciens Combattants

Samedi 16
FEST NOZ
Salle de Fêtes
organisé par Comité de fêtes

AOÛT

Dimanche 3
FÊTE DES CARRELETS
Port du Lyvet
organisé par Asso. Copains, copines des carrelets de la Rance

Jeudi 15
MESSE
Place Saint Jacques
organisé par Asso. paroissiale

Dimanche 24
VIDE GRENIER
Secteur Rue du Clos Chatellier
organisé par Comité de fêtes





L'ANNUAIRE VICOMTOIS

Vos commerces

La Pointe, bar-tabac-restaurant-épicerie, 02 96 83 21 13

du lundi au vendredi, 7h-13h / 17h-19h - Samedi, 8h-13h

La Vicomtoise, restaurant cuisine du marché- conserverie,

du lundi au samedi 02 96 41 96 09

Le Lyvet Gourmand, restaurant, 02 96 41 45 48

tous les jours, 11h-14h / 19h-21h30.

Le St Patrick, pizzeria-restaurant Fish & Chips, 02 96 83 21 06

ViniPizz, shop de proximité pour retirer des pizzas et des vins naturels.

Toutes les infos sur <https://vinipizz.shop> - Suivez nous sur Instagram vinipizz

Poissonnerie La Pêcherie, 02 23 51 55 23. du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h15 et de 16h30 à 18h30. Samedi de 9h30 à 12h et de 18h à 19h pour les commandes uniquement.

Garage Wehrle, du lundi au vendredi, 8h-12h/14h-18h, 02 96 83 21 20

Vos commerces ambulants, place de la mairie

Lulu Pizza, mercredi soir, 06 01 15 55 49

Gepetto Pizza, jeudi soir, 06 21 01 14 49

Romain artisan boulanger, Les mardis et jeudis de 16h à 18h sur le parking du centre bourg

Le marché du jeudi matin

Primeur Fruits & Légumes, 7h - 13h. Commande au 06 68 11 01 07

Armements TILLY (pêche), 9h - 13h. Commande au 06 16 42 55 01 - l'actu sur leur page Facebook

Les services de la commune

Bibliothèque, ouverte lundi 16h30 - 18h30, mercredi 15h30 - 17h30, samedi 10h - 12h

contact: bibliolavicomte@gmail.com

Garderie scolaire, 02 96 83 26 25

Ecole Tiphaine Raguenel, 09 75 32 54 86

Port de Lyvet, bureau ouvert en saison, d'avril à septembre. 02 96 83 35 57

Commission sociale et solidaire, contact via la mairie

Conseillère numérique, Nohemy Adrian, 07 88 54 26 14

Numéros utiles

SAMU 15, Numéro d'urgence 112, Gendarmerie 17, Pompiers 18

Cabinet infirmières, 36 bis rue de la mairie sur rdv au cabinet - 02 96 80 41 16 ou 06 30 76 22 01

Taxi La Diligence, 02 96 83 36 34



Ouverte en semaine de 8h30 à 12h30
le mercredi : 8h30-12h30, 13h30-17h



02 96 83 21 41



mairie@la-vicomte-sur-rance.fr



www.la-vicomte-sur-rance.fr